

Au sein des établissements scolaires de Charlotte-Mecklenburg, nous sommes convaincus de l'importance d'une collaboration étroite entre les familles et les écoles. Nous pensons que les élèves réussissent mieux lorsque les élèves, les familles et les professionnels de l'éducation travaillent ensemble. Cet accord présente les différentes façons dont chacun de nous peut contribuer à la réussite de chaque élève.

Accord d'apprentissage scolaire de CMS 2026-2027

Nom de l'élève : _____

Responsabilités des parents ou responsables légaux

- ☐ Veiller à ce que mon enfant arrive à l'heure à l'école tous les jours et fasse quotidiennement ses devoirs.
- ☐ Dans la mesure du possible, participer aux rencontres entre parents et enseignants, aux réunions de la PTA et aux ateliers afin de favoriser les apprentissages de mon enfant.
- ☐ Contacter les enseignants ou le personnel de l'école lorsque j'ai une préoccupation ou une question au sujet de mon enfant.
- ☐ Demander chaque jour à mon enfant s'il a reçu un message ou un document à transmettre entre l'école et la maison.
- ☐ Limiter le temps que mon enfant passe devant la télévision ou à jouer aux jeux vidéo et veiller à ce qu'il dorme suffisamment.
- ☐ Mettre à la disposition de mon enfant un espace de travail, le matériel nécessaire et des possibilités d'apprentissage à la maison, à la bibliothèque, dans un lieu de culte ou au sein de la communauté.
- ☐ Dans la mesure du possible, faire du bénévolat dans la classe ou l'école de mon enfant.

Responsabilités de l'enseignant

- ☐ Offrir aux élèves et aux familles un environnement sûr et accueillant.
- ☐ Proposer des activités d'apprentissage stimulantes. Répondre aux besoins individuels de chaque élève, quel que soit son niveau, et lui apporter une aide particulière chaque fois que nécessaire.
- ☐ Aider les parents à trouver des moyens de favoriser les apprentissages de leurs enfants. Informer les parents et les familles des ressources, du matériel et des ateliers disponibles.
- ☐ Informer régulièrement les parents et les familles des résultats scolaires de leurs enfants. Les informer des progrès de leurs enfants et leur indiquer comment favoriser les apprentissages à la maison.
- ☐ Organiser au moins une rencontre entre les parents et l'enseignant chaque année.
- ☐ Participer régulièrement à des programmes de formation professionnelle.

Signature du parent : _____

Date : __/__/__

Signature de l'enseignant : _____

Date : __/__/__

Responsabilités de l'élève

- ☐ Arriver à l'heure à l'école.
- ☐ Prendre connaissance de mes devoirs et les faire.
- ☐ Apporter à temps à l'école mes livres, mes devoirs et les documents demandés.
- ☐ Respecter les règles de conduite de CMS.

Responsabilités du chef d'établissement

- ☐ Fixer des exigences élevées et mettre en œuvre, dans toute l'école, des programmes efficaces de lecture et de mathématiques.
- ☐ Sensibiliser les élèves, les enseignants, les familles et le personnel scolaire à l'importance de la lecture quotidienne et de la collaboration prévue par cet accord. Affecter les ressources nécessaires pour permettre à tous les élèves d'atteindre les objectifs fixés.
- ☐ Proposer aux familles des ateliers sur les moyens de favoriser les apprentissages des élèves.
- ☐ Accueillir toutes les familles et favoriser la participation de celles qui ont des compétences limitées en lecture ou en mathématiques ou qui maîtrisent peu l'anglais. Veiller également à ce que des interprètes ou du matériel adapté soient disponibles afin que toutes les familles puissent participer.
- ☐ Proposer aux parents et aux familles différentes possibilités de faire du bénévolat au sein de l'école.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Signature du chef d'établissement : _____ Date : _____